Peut-on vraiment se passer du secret ?

Ont collaboré à cet ouvrage :

Marie Bonnet
Marie-José Del Volgo
Éric Dudoit
Roger Favre
Robert Gelli
Pierre Le Coz
Daniel Liotta
Pierre Livet
Perrine Malzac

Sous la direction de
Patrick Ben Soussan
Roland Gori

Peut-on vraiment se passer du secret ?

L'illusion de la transparence

éditions érès

Le 20 octobre 2007 eut lieu à Marseille, au sein de l'Espace éthique Méditerranéen, un colloque rassemblant quelques-uns des collaborateurs de cet ouvrage, qui sous l'intitulé « Peut-on vraiment se passer du secret ? », reprenait le travail d'un séminaire annuel mené sous la direction de Roland Gori et Jean-Paul Caverni. Les textes de cet ouvrage en portent témoignage.

Ils prennent aussi acte de l'évolution des données juridiques et institutionnelles sur cette notion de secret, dans le champ de la médecine, de l'information et de la loi et, en cela, restent très actuels. Nous avons choisi de les garder en l'état pour montrer l'empressement légal et sociétal des transformations de ce concept de secret et le règne de plus en plus assuré de cette nouvelle illusion de la transparence, dans nos sociétés de l'obscène. Le secret serait-il la nouvelle pornographie de nos démocraties ?

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2013
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-3482-3
Première édition © Éditions érès 2013
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation…) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

Introduction
Patrick Ben Soussan, Roland Gori 7

Que recouvre le secret ? Esquisse de définition
Pierre Le Coz..... 17

La tâche aveugle de la transparence
Roland Gori..... 31

Le secret entre la sanction de sa violation
et l'obligation de sa révélation
Robert Gelli..... 63

Le regard du soma sous le secret d'Amos
Éric Dudoit, Roger Favre 83

Secret, intimité, révélations :
clinique du secret
Marie-José Del Volgo 93

« Nous vivons à la merci de certains silences »
Patrick Ben Soussan 111

Sceller ou livrer le secret, à quelles conditions ?
Pierre Livet 127

Renoncer au secret dans l'intérêt d'un tiers ?
Secret et information familiale
en génétique médicale
Perrine Malzac 153

Sur le « dossier médical personnel » et au-delà.
Information, secret et discrétion
Daniel Liotta 161

Parler à l'enfant de sa maladie
Marie Bonnet 181

Introduction

Patrick Ben Soussan, Roland Gori

« Autrui est secret parce qu'il est autre[1]. »

« Avoir une âme, cela veut dire avoir un secret.
Corollaire. Peu de monde a une âme[2]. »

Secret d'État, secret professionnel, secret médical, secret de l'instruction, secret bancaire, secret défense, secret commercial, secret partagé, secret des origines, de famille, des affaires, secret

---

Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique, institut Paoli-Calmettes, centre régional de lutte contre le cancer Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille.
Roland Gori, psychanalyste, professeur de psychopathologie clinique à l'université d'Aix Marseille.

1. J. Derrida, *Le monde de l'éducation*, septembre 2000, n° 284, propos recueillis par Antoine Spire.
2. P. Quignard, *Vie secrète*, Paris, Gallimard, 1998.

fiscal, secret politique, secret de l'isoloir, secret de la confession, les secrets du bonheur, société secrète, code secret, top secret, agent secret…

Petits et grands secrets, singuliers ou pluriels, vrai et faux secrets, Secret Story ou Secret Service ? Secret de polichinelle ? Tant de secrets dans un monde de transparence, notre société est un oxymore.

Secret qui a transpiré, qui est dévoilé, révélé, qui a fui ; garder, divulguer un secret, lever le voile sur un secret ; c'est un secret pour personne, mettre au secret, avoir un jardin secret…

Qu'est-ce donc que ce secret, qui se conjugue à toutes les modes, à toutes les sauces ? Nous pourrions dresser le répertoire à la Prévert ou à la Perec de tous ses lieux et temps, et considérer la difficulté qu'il peut y avoir à être assuré de son sens. Le secret, nous disent les dictionnaires, est « ce qui doit être tenu caché, ne doit pas être révélé ». Mais ses synonymes trahissent sa complexité, le métissage même de son office. Dit-il le silence, l'intime, la réserve, la discrétion, et sous l'apparat du rassurant manteau de la vertu, tranquillise-t-il ? Ou tout au contraire, inquiète-t-il en désignant ce qui est opaque, caché, clandestin, ténébreux, le mensonge sous toutes ses formes, l'usurpation, la dissimulation, le complot ? Ne serait-ce pas un mot très équivoque, désignant en réalité de nombreux secrets qui n'ont rien en commun, ne se supportent guère et ne peuvent cohabiter ? Certains de ces secrets sont ainsi d'intérêt public, d'autres d'intérêt privé ; certains prétendent même servir à la

fois intérêts publics et privés, mais chaque fois les règles qui les gouvernent, leurs fondements, leurs domaines, leur régime juridique opposent droit de cacher et droit de savoir. Nombre d'entre eux reculent aujourd'hui, disparaissent à petits feux, sont attaqués, vilipendés, vécus comme des obstacles, sur les chemins très opposés du pouvoir ou de la liberté : le secret est suspect. Distinguant dans le monde, dans la personne même, deux entités nouvelles, publique ou privée, nos sociétés contemporaines, libérales, avancées comme on les qualifie scandaleusement, veulent tout vous dire et, logiquement, éliminent tous les secrets, faisant l'éloge de la transparence, exaltant la vérité comme en son temps Rousseau qui voulait rendre son « âme transparente » tant il jugeait qu'elle était « la vertu des belles âmes ». Le secret est-il vertueux ou se pare-t-il des petites vertus que l'on prêtait antan à ces filles qui monnayaient leurs charmes ? Paie-t-on cher le secret, sa préservation ou son dévoilement ? Et que penser de cette esthétique de « l'anti-secret » incessamment convoqué aujourd'hui, dont les révélations d'organisations telle WikiLeaks constituent un grand moment d'anthologie ? Le grand vent de la parfaite transparence, de l'essentielle transparence, comme Rimbaud réclamait « la santé essentielle », souffle-t-il à ce point sur les contrées civilisées de notre vieille Europe, en provenance des Amériques bien sûr, puisqu'il faut toujours désigner à l'opprobre des foules un grand Satan secourable ?

Secret et transparence sont-ils donc à ce point jumelés ? S'interpénètrent-ils invariablement, en somme ? Observons-nous au quotidien leur accouplement ?

Il faut lire, à cet instant précis et pour éclairer cette dynamique si particulière qui existe entre secret et transparence, un article de D.W. Winnicott, paru en 1963 et intitulé « De la communication et de la non-communication [3] ». Il suffira alors de remplacer communication par transparence et non-communication par secret, et le tour sera joué. Dans cet article, Winnicott raconte comment il fut saisi, à l'occasion d'une conférence qu'il avait acceptée, d'une inhibition à communiquer. Le terme « inhibition » doit être ici entendu au sens plein du concept freudien, celui d'une limitation d'une des fonctions du Moi du fait de son investissement par des conflits pulsionnels. Chez Freud, l'inhibition résulte d'une limitation d'une fonction – l'alimentation, la locomotion, la sexualité ou le travail professionnel sont de ces fonctions – par mesure de précaution, par appauvrissement en libido ou par jouissance masochiste. Elle se produit sous l'effet de l'angoisse devant l'investissement érotique. Pour Winnicott, cette « mise en panne » de la capacité de communiquer, ce sabordage d'une performance socialement

3. D.W. Winnicott (1963), « De la communication et de la non-communication », dans *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Payot, 1978, p. 151-168.

demandée et acceptée, révèle une révolte positive, un refus d'être exploité à l'infini, « une protestation sortie du tréfonds » du sujet.

Avec Winnicott, on se rapproche ici bien plus de Bartleby[4] et de sa fameuse réplique *« I would prefer not to »* à chacune des demandes sociales qui lui sont adressées, que du névrosé empêtré dans ses conflits intimes. La capacité positive de cette inhibition est qu'elle révèle une grève bien involontaire du sujet, sa revendication au « droit de ne pas communiquer », à affirmer les bases narcissiques de son être afin de ne pas être englouti par la demande sociale. L'inhibition est ici une réaction à l'empiètement de l'environnement qui peut produire aussi bien des tendances antisociales de révolte, de destruction, de mensonge, d'incontinence et de gloutonnerie, que de l'apathie ou du repli sur soi. C'est la place et la fonction de l'environnement qui se trouvent ici mises en question. Le sujet peut tendre de différentes manières à se protéger d'exigences et d'intrusion qui menacent sa créativité. Parfois, la protection d'un faux-self peut s'avérer nécessaire pour permettre au sujet une adaptation aux exigences de l'environnement, qui n'implique pas profondément sa responsabilité personnelle.

---

4. R. Gori, « De l'extension sociale de la norme à l'inservitude volontaire », dans R. Gori, B. Cassin, C. Laval (sous la direction de), *L'appel des appels. Pour une insurrection des consciences*, Paris, Fayard, coll. « Mille et une nuits », 2009, p. 265-278.

Dans l'exemple cité par Winnicott, cette inhibition à communiquer révèle ce qu'il nomme le « fantasme d'être découvert » et les terreurs qu'il peut mobiliser. Le Self s'affirme dans un nécessaire isolement qui vient sans cesse, dans le contact avec l'autre, revendiquer son irréductibilité à la communication sociale, langagière. Pour Winnicott, les terreurs que peut produire le « fantasme d'être découvert » sont aussi importantes que la non-reconnaissance de nos expériences intimes. Dans les deux cas, l'environnement semblerait exiger, par la voie de la négligence ou celle de l'intrusion, une soumission ou une transparence menaçantes pour l'affirmation de la subjectivité. Ce refus de communiquer vient se heurter à sa tendance contraire, au désir tout aussi vif de communiquer, de faire apparaître et reconnaître ce que nous sommes et ce que nous désirons. Donc, c'est un peu comme si tout sujet était pris dans le conflit entre l'urgence d'une demande de communication pour être reconnu et le désir de non-communication ; désir de se maintenir à l'abri de l'emprise de l'Autre, de préserver ce qu'il est ; conflit entre la demande, demande d'amour, d'attention et de reconnaissance, qui s'appuie sur la recherche de l'image du semblable, et le désir opaque et mystérieux de l'être. Ce conflit, qui se manifeste dans la relation du sujet aux autres, œuvre aussi en lui-même. C'est un peu comme si nous nous trouvions en permanence entre le plaisir de se cacher à l'autre et la crainte catastrophique de ne pas être cherché-trouvé. Dans ce

jeu de cache-cache avec soi-même et avec l'Autre, la communication de l'intime révèle à quel point « se cacher est un plaisir, mais n'être pas trouvé est une catastrophe[5]. »

De nombreux travaux ont porté sur le secret, que celui-ci soit le trésor jalousement gardé d'un sujet ou le motif dissimulé d'une politique, mais peu d'entre eux ont cherché à définir rigoureusement leur objet et à l'étudier d'un point de vue structural. Peu d'entre eux ont proposé de cette notion une approche ouverte et dynamique, en des champs métissés et modernes. L'originalité et l'intérêt des travaux ici recensés tiennent à la précision avec laquelle ils cernent leur « secret » pour en observer le fonctionnement, mais aussi ses représentations et sa portée. Éthique, philosophie, droit, spiritualité, psychanalyse, médecine, génétique, enfance, nombre de champs sont labourés dans cet ouvrage qui fait le récit du secret. Qu'est-ce qu'un secret et comment en effet le penser, voire le dire ou le taire, sans en faire le pivot d'une narration ? Tous les secrets ne sont-ils pas au total faits de mots et d'intrigues. Tous les secrets ne sont-ils pas des récits ? Mais dès lors qu'ils deviennent des récits, sont-ils encore « secrets » ?

Nous laisserions-nous emprisonner, victimes consentantes, dans cette culture du secret qui, sous couvert de préserver notre identité, garantir

5. D.W. Winnicott, « De la communication et de la non-communication », *op. cit.*

l'intériorité de cette « blanche maison » natale que chante le poète, nous enterre dans des cryptes, hermétiques et sombres ? Avons-nous, par principe ou par essence, le droit de tout dire ou de ne pas dire, en bref, le droit au secret ? Sommes-nous libres, en fait ?

La société de la transparence n'est-elle pas aussi celle de la marchandise et du spectacle (G. Debord) ? On mettait au secret, dans les tyrannies et les régimes totalitaires, les opposants, les dissidents ; dans le totalitarisme *light* des démocraties néolibérales, on met « en transparence », on expose ceux qui, par anticonformisme ou par goût de la liberté, revendiquent leur singularité. La mise au cachot procède aujourd'hui d'une exposition publique.

Au terme de cet ouvrage, vous observerez que nous ne sommes pas parvenus à rendre compte de cette notion de secret. Elle est demeurée « secrète ». Peut-être est-ce à sa proximité au réel qu'elle figure que nous le devons. Serait-elle désuète, démodée, venue d'un autre âge et anachronique, dans une société démocratique moderne qui met au premier rang de ses priorités la circulation de l'information à tout prix et la circulation de n'importe quelle information, la transparence, des émissions de téléréalité aux patrimoines des politiques ? Georges Bernanos aurait-il raison quand il écrit qu'« on ne comprend rien à notre civilisation si on ne pose pas d'abord qu'elle est une conspiration contre toute espèce de vie intérieure » ? Les sur-

expositions contemporaines de nos moi, petites et grandes déroutes de nos « quinze minutes de célébrité » auxquelles Andy Warhol nous donnait droit, risqueront-elles la disparition du secret ? Quand tout est visible, affiché, montré, étalé sur tous les écrans et les réseaux dits sociaux, que reste-t-il de notre subjectivité ? Un courant d'air bruyant. Tout est-il visible ici-bas ?

Confondrons-nous longtemps secret et mystère ?

Oublierons-nous un jour que chaque être humain est un secret et porte en lui un Mystère ?

L'éthique du secret consiste bien à ne jamais violer cette humanité en nous, en l'autre, en chacun et en tous. Faudra-t-il une initiation au secret comme nous avons eu naguère une initiation aux mystères ?

Que recouvre le « secret » ? Esquisse de définition

Pierre Le Coz

À première vue, tout le monde sait ce qu'est un secret. Sa définition ne devrait pas prêter à discussion. Cependant, lorsque nous parlons de secret, nous associons au terme des connotations affectives, morales, voire moralisatrices si nous n'aimons pas le secret (du fait, par exemple, que nous aurons souffert d'un secret de famille). N'y a-t-il pas ainsi des évaluations subreptices dans nos définitions du secret ?

Dans l'idéal, la définition d'une notion est satisfaisante quand elle est neutre, ne véhicule pas des jugements de valeurs implicites. Par exemple, si l'on dit que *le secret est une dissimulation de la*

Pierre Le Coz, professeur des universités en philosophie, docteur en sciences de la vie et de la santé, directeur du département des sciences humaines de la faculté de médecine de Marseille.

vérité, on donne à la définition une coloration morale qui lui fait perdre sa neutralité. Tenir un secret devient un acte de *confiscation* d'une information dont un tiers est privé de façon arbitraire et illégitime.

Pour autant, cette définition du secret comme « dissimulation de la vérité » n'est pas inexacte car le mot « secret » est souvent utilisé dans le sens d'une dissimulation. Songeons par exemple, à une expression telle que « secret d'État ». Si nous tentons de la définir, très vite nous allons lui prêter un contenu négatif surtout si nous sommes un militant gauchiste ou un anarchiste convaincu. Nous aurons du mal à nous affranchir des résonances suspicieuses que fait naître en nous l'évocation de l'expression « secret d'État ».

Inversement, si on dit que *le secret est la protection d'une vérité,* on valorise le secret et c'est cette signification positive que l'on retrouve dans l'expression « secret professionnel ».

Pour échapper à ces connotations morales, pour définir le secret de façon neutre, il convient dès lors de s'extirper du contexte initial des relations affectives et humaines pour trouver un terme qui indique la même idée, sans les connotations positives ou négatives qui en affectent le sens immédiat. Dans cet ordre d'idées, on peut utiliser le mot *recouvrement* qui désigne une action physique, sans signification morale particulière puisque cette action concerne le revêtement des toits et des sols. Définissons alors le secret comme *le recouvrement d'une vérité.* Le mot recouvrement ne préjuge

pas de la qualification morale d'un acte qui consiste à voiler une vérité.

Cette définition cependant n'est pas entièrement satisfaisante. Le défaut du substantif « recouvrement » est qu'il suppose implicitement qu'il y ait un *acte* psychique de voilement, une *intention* de recouvrir une vérité, ce qui n'est peut-être pas essentiel à la signification du mot « secret ». Le secret n'est pas nécessairement de l'ordre de l'agir, de l'effort à fournir. Une personne peut avoir un rapport passif, insouciant et apaisé, au secret qu'elle détient. Par exemple, si je saisis une information à la dérobée, en captant une conversation qui se déroule derrière une porte mal fermée, je peux accéder à une vérité qui n'est pas sue par d'autres, et me contenter, sans trop d'effort, de laisser dans l'ignorance les tiers que cette information aurait pu intéresser de près. Le secret n'entre dans le champ de l'intentionnalité, de l'action psychique, qu'à partir du moment où je retiens mon désir d'en confier le contenu à un tiers. Je suis dans l'action psychique quand je suspens ou réprime un désir de dire. Je dois faire l'effort de résister à la tentation du dévoilement, surmonter un penchant narcissique qui m'incline à vouloir écarquiller les yeux de l'autre. Je dois faire un effort pour m'empêcher de parler. J'éprouverais un certain plaisir à dire ce que personne ne sait, mais je fais l'effort de résister à cette tentation.

Il se peut aussi que l'anticipation du plaisir que je vais ressentir en révélant un secret soit révisée par l'anticipation du déplaisir que produira

en moi la honte de m'être comporté de façon blâmable à mes propres yeux. Je pressens le déplaisir que risque de susciter en moi le sentiment de ne pas avoir su me taire, ce que réclame le devoir de magnanimité. Dès lors, la rétention du secret ne me demande pas d'effort, elle s'impose comme une évidence et je m'accommode sans difficulté de la nécessité de ne rien dire de ce que je sais.

Il suit de ces considérations préliminaires qu'un secret n'est pas nécessairement un encombrement qui demanderait des efforts permanents pour être préservé par celui qui le détient. La croyance que le secret demande des efforts psychiques pour être conservé (efforts éventuellement inconscients) a été portée par une idéologie psychothérapeutique fondée sur le dogme des « ravages du non-dit ». Certes, un secret peut être empoisonnant mais il ne l'est probablement pas par définition. On peut imaginer l'existence de « secrets de plume » en dehors des « secrets de plomb ».

Il nous faut alors trouver un autre terme que « recouvrir » puisque ce verbe laisse persister l'idée que le secret demande nécessairement un acte physique pour être préservé. Cet autre verbe doit garder l'avantage d'être aussi neutre que le verbe « recouvrir » qui nous avait permis d'avancer d'un cran, en écartant toute connotation morale. On peut songer au verbe « posséder » dont la connotation est moins active que celle du verbe « recouvrir ». Par exemple, si je possède de l'or, je peux être amené à le dissimuler